



PROCES VERBAL  
N°47/CNCMP/2015  
DU 18/11

L'an deux mille quinze et le MERCREDI DIX HUIT NOVEMBRE à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

*1°-Examen* de la demande de la CPMP/SS d'annuler le DAO relatif à l'acquisition de 100.000 moustiquaires imprégnées longue durée ; *réf lettre n°0596/CPMP/SS* reçue le 17 novembre 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/SS d'annuler ledit appel d'offres.*

*2°-Examen* du projet de marché relatif à l'assistance technique à la mise en place d'un tiers vérificateur et d'un prestataire de certification électronique; *réf lettre n°0587/CPMP/SS* reçue le 11 novembre 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec MY COMPUTER/OPENTRUST/BEARINGPOINT pour un montant de 124.377.970 UM TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.*

*(Handwritten signatures in blue ink)*

3°/-*Examen* du projet de marché relatif à la l'acquisition et la mise en service des équipements techniques nécessaires au fonctionnement d'un centre National de données (CND); *réf lettre n°0591/CPMP/SS* reçue le 16 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise DANA pour un montant de 134.347.992 UM TTC et un délai de livraison de cent vingt (120) jours.*

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

4°/-*Examen* du DAO relatif à la fourniture l'installation et la mise en marche d'un laboratoire au profit de la commission nationale des hydrocarbures, *réf lettre n°416/CMSSBIE* reçue le 12 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.*

5°/-*Examen* du plan de passation des marchés publics de la Direction de l'Hydraulique au titre de l'année 2015, *réf lettre n°426/CMSSBIE* reçue le 17 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

7°/-*Examen* des projets de marchés relatifs à la location de de camions et d'engins pour la collecte des ordures ménagères dans la ville de Nouakchott et leur transfert vers le CET (lots 1, 2, 3, 5, 8,9 et 10), *réf lettre n°415/CPMP/Ssouv* reçue le 09 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit pour une durée de six (06) mois.*

- *lot 1 : Ets El halil Construction pour un montant de 237.240.000 UM TTC ;*
- *lot 2 : STARTECH pour un montant de 163.800.000 UM TTC ;*
- *lot 3 : Med Ahmed Lemine pour un montant de 161.460.000 UM TTC ;*
- *lot 5 : Ets Mohamed O Ahmed Ramdan pour un montant de 142.740.000 UM TTC ;*
- *lot 8 : AOMZ pour un montant de 74.520.000 UM TTC ;*
- *lot 9 : PRET pour un montant de 72.900.000 UM TTC ;*
- *lot 10 : TOP ECTP pour un montant de 182.000.000 UM TTC.*

7°/-*Examen* de la demande de la CPMP/Ssouv de rendre infructueux l'appel d'offres relatif aux travaux de construction de six (06) salles de classe dans la commune de Dhar, *réf lettre n°443/CPMP/Ssouv* reçue le 17 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/Ssouv de rendre infructueux ledit appel d'offres.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE**

8°/-*Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux d'AEP des villes d'Achemim, Néma, Timbedra à partir de la nappe Dhar (lot 1.2), *réf lettre n°1323/CPMP/SNDE* reçue le 18 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

*Examen* du DAO corrigé relatif à l'acquisition de trois (03) lots de véhicules utilitaires au profit de la SAM, *lettre n°302/CPMP/SI* reçue le 12 novembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO corrigé.*

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim ould hamed
- Ciré Amadou

Maalouma Limam Dahi

Raifa Mint Kassim

Le contrôleur financier

- Abderrahmane Abdoul